
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 7 novembre 2012

Résolution: CE12 1858

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un complexe sportif de soccer au Complexe environnemental de Saint-Michel;
- 2- d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », relativement à l'affectation d'une partie du site du Complexe environnemental de Saint-Michel

Adopté à l'unanimité.

40.003 1120219001
/lc

Michael APPLEBAUM

Président du comité exécutif

Colette FRASER

Greffière adjointe

(certifié conforme)

Colette FRASER
Greffière adjointe

Signée électroniquement le 8 novembre 2012